

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **29 (1893)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXIX^{me} ANNÉE

N^o 11



GENÈVE

1^{er} Juin 1893

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Sommaire. — A propos du Comité central. — Une enquête sur le caractère des enfants. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique : Exercices scolaires; Langue française; Enseignement scientifique élémentaire; Mathématiques élémentaires.

A propos du Comité central

Au dernier moment, nous apprenons que le *Lehrertag*, qui devait avoir lieu à Zurich les 19 et 20 juin, a été renvoyé à l'année prochaine. Le comité d'organisation a pris cette décision à l'unanimité, pour tenir compte du désir généralement exprimé à la suite des graves dommages causés à l'agriculture suisse par la sécheresse et la gelée. L'importance du débat sur la motion Curti, c'est-à-dire sur les rapports entre la Confédération et l'école, pâlit singulièrement en face de la pressante nécessité de rassembler toutes les forces de la nation pour soulager tant de misères imméritées. En renonçant à leur fête annuelle et à la discussion d'un des plus graves problèmes qui touchent à la prospérité du pays, les instituteurs de la Suisse allemande donnent au peuple, en ces mauvais jours, un rare exemple de solidarité confédérale, et nous ne saurions qu'applaudir à leur patriotique résolution.

Ce fait inopiné enlève donc beaucoup de sa valeur actuelle au résumé de la séance du Comité central de la Société pédagogi-

que romande, qui s'est tenue le 30 avril, à Genève, sous la présidence de M. le professeur Rosier. En effet, l'intérêt de cette réunion s'était concentré tout entier, pour ainsi dire, dans l'étude, au point de vue romand, de la grande question portée à l'ordre du jour du Congrès de Zurich.

On sait que le comité d'organisation avait désigné comme rapporteurs MM. Numa Droz, ancien conseiller fédéral, Largiader, directeur de l'Ecole secondaire des jeunes filles de Bâle, et Gavard, directeur de l'*Educateur*.

Ce dernier a développé devant le Comité central, sous la forme d'un résumé substantiel, les résultats d'une conférence préliminaire des trois rapporteurs et les points sur lesquels ils ont réussi à se mettre d'accord.

Leurs conclusions, qui impliquent une solution simple et nette de la question posée par l'art. 27, et donnent satisfaction aux désirs formulés de toutes parts en Suisse, tout en prévenant le retour des irritantes polémiques confessionnelles, ont rencontré dans le Comité central une adhésion unanime.

Le même accueil favorable a été fait aux vues énoncées par M. Fritschi, délégué du Comité central de la Suisse allemande, dans le but de resserrer les liens entre les deux grandes associations suisses et d'assurer le succès de leurs démarches sur le terrain de l'article 27 de la Constitution fédérale. Voici en quoi elles consistent.

Les instituteurs suisses se réuniraient en congrès scolaire tous les deux ans, une fois dans la Suisse romande, l'autre fois dans la Suisse allemande. Un comité central commun, où les deux associations seraient également représentées, dirigerait les affaires, sous la présidence bisannuelle de la fraction à laquelle incomberait le congrès. La première assemblée générale des instituteurs suisses, organisée sur ces bases, se tiendrait à Genève, en 1896, à l'occasion de l'Exposition nationale qui s'y prépare. Des facilités seraient accordées aux instituteurs pour l'abonnement aux deux feuilles pédagogiques officielles.

Tel est le projet intéressant qui aurait été exposé au *Lehrertag* de Zurich et qui se trouve forcément ajourné à l'an prochain. Nous y reviendrons plus tard.

Le Comité central a désigné les vérificateurs des comptes et entendu les rapports habituels sur la marche de l'*Educateur* et de la Société. Il a marqué unanimement sa satisfaction des résultats obtenus, tout en exprimant le désir que la partie pratique du journal reçoive une certaine extension, sans rien sacrifier de la partie générale et pédagogique. Le Comité directeur prendra

cette demande en sérieuse considération, nos lecteurs ne tarderont pas à s'en apercevoir.

Enfin, M. Gavard a été nommé délégué du Comité central auprès de l'Association de la Suisse allemande.

Ajoutons que la séance officielle a été suivie d'une réunion plus gaie et plus animée où s'est produit, selon l'usage, un cordial échange de paroles. Les membres des deux comités se sont séparés charmés de cette bonne journée, qui n'aura malheureusement son lendemain que l'année prochaine.

Puisse 1894 être clément à nos compatriotes si durement éprouvés !

LE COMITÉ DIRECTEUR.

Une enquête sur le caractère des enfants

Les éducateurs et les philosophes les plus autorisés de l'Ancien comme du Nouveau Monde estiment avec grande raison que la pédagogie doit devenir l'application la plus immédiate et la plus utile de la psychologie. Ils tentent de créer un lien étroit entre les deux sciences de l'être humain par le rapprochement constant et intime des psychologues et des hommes d'école.

Un des représentants éminents de la pensée contemporaine, M. Ribot, professeur au Collège de France, a dit : « A une époque où la préoccupation est si grande pour l'éducation nationale, la connaissance scientifique des diverses formes du caractère serait un résultat de premier ordre ».

Les Américains du Nord, dont l'esprit essentiellement pratique embrasse avec tant d'ardeur toute initiative nouvelle, et qui ont érigé sur leur territoire plus de vingt-trois laboratoires de psychologie, c'est-à-dire autant qu'en possède le reste du monde, déploient dans ce domaine une activité extraordinaire. Ils interrogent les spécialistes, rassemblent des matériaux, établissent des statistiques, en un mot recueillent les éléments d'une vraie consultation sur laquelle sera fondé le monument de l'éducation de demain. Et les gens auxquels ils s'adressent répondent avec le plus louable empressement aux demandes qui leur sont adressées.

Cet exemple vient d'être imité en France. Le directeur adjoint du laboratoire de psychologie à la Sorbonne, M. Alfred Binet, dont le nom est bien connu, a soumis récemment à l'examen des pédagogues les plus compétents un questionnaire qui porte sur le caractère de l'enfant.

Voici les principales questions qu'il a posées à ses correspondants :

Depuis combien de temps connaît-on l'enfant ? Quel est son âge, son sexe, son développement physique, le rang qu'il occupe dans sa classe ?

Que savez-vous de sa mémoire, de son intelligence, de son application, de sa conduite, de son esprit d'observation, de son jugement, de son bon sens, de son imagination, de ses aptitudes particulières ?

Quels sont son caractère moral, son tempérament, ses sentiments égoïstes, ses sentiments altruistes ? ¹

Quel est le degré de formation de son caractère ?

Cette enquête, dirigée en dehors de toute action officielle, s'adresse aux professeurs de l'enseignement secondaire, aux instituteurs primaires, aux ministres des différents cultes, aux pères de famille et aux personnes de bonne volonté. Pour y répondre en connaissance de cause, avec soin et avec fruit, il faut en comprendre l'intérêt et la portée de manière à demeurer dans l'esprit d'une rigoureuse impartialité ; il convient donc d'y être préparé par des études ou des observations personnelles.

Quelle est la raison d'être d'un travail de pareille étendue ?

Les savants n'affirment plus aujourd'hui, comme la plupart des ouvrages classiques, l'existence d'un homme type, modèle, d'une sorte de *schema* sur lequel seraient construits tous les individus de l'espèce. L'étude de la nature a fait abandonner cette notion et mené droit à la conclusion qu'il est nécessaire de tenir compte des variétés innombrables existant entre les individus. La psychologie générale, vraie dans ses grandes lignes, mais qui plane trop au-dessus des faits contingents, doit donc être complétée par un ensemble de psychologies individuelles.

Pour ne citer qu'un seul exemple, celui de la mémoire, on peut remarquer qu'elle n'est plus considérée aujourd'hui, d'une manière absolue, comme une faculté une et indécomposable. A la mémoire, les savants ont substitué « les mémoires », changement qui implique, sans l'accuser trop à la forme, une rénovation totale.

Que signifie donc cette expression « les mémoires ? » Une chose bien simple, et dont nous pouvons aisément nous convaincre, c'est que chacun de nous a sa manière de se souvenir, des procédés personnels qui diffèrent beaucoup les uns des autres.

Le souvenir, c'est-à-dire l'image que nous gardons et dont

1. C'est-à-dire opposés à l'égoïsme, comme l'affection, la honte.

nous nous servons, n'est pas la même pour nous tous. Ainsi, des maîtres, comme le Dr Charcot, ont montré qu'il existe à ce point de vue parmi les hommes des types dissemblables, groupés en trois catégories principales.

Les uns sont les *visuels* ; ils se rappellent les objets et les faits dans la forme des choses vues ; une personne de ce type, en pensant à un mot, se le représente comme écrit.

Les autres, les *auditifs*, se souviennent des objets et des faits sous la forme des sons ; dans les mêmes circonstances que les visuels, ils croient entendre le mot, le nom, résonner intérieurement dans la tête.

Les autres, enfin, les *moteurs*, exercent leur souvenir dans la forme du mouvement ; pour songer au mot, ils sont obligés de l'articuler doucement et de le prononcer à demi.

Par conséquent, la différence des moyens qui servent à la mémoire est indépendante des objets représentés ; phénomène plus curieux encore, le langage ne note pas ces grosses dissemblances d'individu à individu.

Cependant, il importe au pédagogue, au maître d'école de les connaître ; pour élever les enfants et en faire des hommes, il doit établir la distinction entre les facultés mnémoniques de ses élèves et reconnaître promptement la mémoire naturelle à chacun d'eux, afin d'approprier son enseignement à leurs aptitudes respectives, de varier ses leçons et ses questions, de tirer des jeunes intelligences tout ce qu'elles peuvent produire. Cette question de la mémoire ou plutôt « des mémoires » soulève donc un gros problème pédagogique.

La connaissance des caractères ne présente pas une moindre importance pour l'homme d'école, qui est chargé non seulement d'instruire ses élèves, mais de leur donner une éducation morale et nationale. Il est indispensable qu'il sache le caractère, qu'il discerne la vraie nature de chacun d'eux, sous peine de marcher à tâtons, comme un aveugle. Sans cela, sa classe serait un capharnaüm intellectuel.

Et puis, l'éducateur, placé souvent mieux que les parents pour juger, d'après un ensemble de comparaisons et de réflexions journalières, le caractère de l'enfant, est le conseiller le plus désintéressé, le plus bienveillant, le plus sûr pour la direction à imprimer aux jeunes gens, pour le choix d'une carrière utile et conforme à leurs aptitudes. Son rôle est double et se grandit de toute la responsabilité de la décision prise.

Afin d'atteindre à ce noble but, il doit donc s'assimiler la connaissance sérieuse et méthodique du caractère des enfants, et,

pour cela, étudier les lois qui président à la formation du caractère, distinguer rapidement les types les plus fréquents d'après les signes qui les différencient, se familiariser avec les moyens les plus prompts d'agir sur eux, de les modifier et de les améliorer, en un mot, ajouter à son expérience personnelle l'expérience accumulée de milliers d'autres observateurs. En effet, la science se compose des observations recueillies selon une méthode rigoureuse, puis contrôlées, organisées en règles et formulées en lois.

Jusqu'ici les documents rassemblés ont été bien rares; à côté de dissertations théoriques sans autorité, ce sont des classifications vagues et générales. La vieille division des enfants en apathiques, actifs et sensitifs, trop large pour être suffisante, ne répond plus aux notions et aux besoins nouveaux.

Il faut combler cette lacune scientifique, il faut, non seulement en Amérique et en France, mais en Suisse, poursuivre une vaste enquête intéressant tous les professeurs, tous les instituteurs, tous les pères et mères qui s'occupent directement de l'éducation de leurs enfants.

Notre pays, par sa division cantonale et communale, nous paraît merveilleusement organisé pour accomplir cette œuvre, qui joint le charme de la recherche spéculative à l'utilité d'une grande réforme. Il n'est pas impossible de trouver au milieu de nous un homme qui prenne la tête du mouvement, déterminé à dresser cette enquête pédagogique avec le même succès qui a récompensé l'enquête matérielle sur les écoles suisses, due à M. Grob, de Zurich.

Le bureau fédéral de statistique, dont le chef distingué, M. le Dr Guillaume, est un savant doublé d'un philosophe, possède l'outillage nécessaire pour mener à chef une entreprise de cette nature. Qu'il veuille bien élaborer un programme; les collaborateurs empressés, dans toutes les parties de la Suisse, ne lui manqueront pas; ils s'appelleront légion.

A. GAVARD.

CORRESPONDANCE

St-Moritz, 7 mai 1893.

Je vous prie de bien vouloir insérer dans l'*Educateur* cette petite rectification à propos de votre récent article sur « Les surprises du referendum dans le canton des Grisons, » (voir n° 9 de l'*Educateur*).

La contribution annuelle du canton est de 100 fr. pour le traitement d'un instituteur admis dans l'enseignement, de 200 fr. pour celui d'un

instituteur diplômé qui a d'un an à huit ans de services, et de 250 fr. pour celui d'un instituteur qui a neuf ans de services et plus.

Il est vrai d'ailleurs que les motifs invoqués contre la loi sont qu'elle a été représentée trop vite, puisque le peuple l'avait repoussée il y a deux ans seulement. Les communes veulent être souveraines à cet égard, et par conséquent nombre de celles qui paient à leurs instituteurs au-dessus de 400 fr., ont rejeté la loi parce qu'elle leur semblait oppressive. Il convient de noter qu'il y a beaucoup d'instituteurs dont le traitement dépasse 800 et même 1.000 fr., que d'autres reçoivent 1,500 et même 2,000 fr. par an.

Le peuple a jugé qu'il était injuste d'exiger de certaines communes pauvres, dont les ressources sont épuisées, qu'elles augmentassent le traitement de leurs instituteurs; il estime que chaque commune doit être libre à cet égard, jusqu'au moment où l'Etat et la Confédération ne commanderont pas seulement, mais viendront en aide aux communes par d'importants subsides. Voilà le motif principal de ce refus déplorable.

Mais, chose merveilleuse, les écoles du canton des Grisons prospèrent. Vous trouvez presque partout un zèle qui réjouit le cœur; les instituteurs travaillent avec une extrême ardeur: ils se sacrifient pour l'instruction, malgré leur modique traitement. Quel idéalisme! Je n'exagère pas en disant qu'un grand nombre d'entre eux sont entraînés par cet idéalisme; car, sans cela, ils diraient « adieu » à jamais à l'instruction et laisseraient là ce champ si stérile pour eux au point de vue pécuniaire.

O. VONZUM.

Du Jura bernois, le 10 mai 1893.

Les 28 élèves de l'école normale de Delémont venaient à peine de terminer brillamment leurs examens, que la mort faisait une victime dans leurs rangs. Toutes, délivrées du cauchemar des épreuves finales, fières d'un succès mérité par trois années studieuses, heureuses surtout à la douce pensée de se retrouver bientôt au sein de leurs familles, se préparaient au départ.

La veille, elles se rendirent dans l'après-midi à Courrendlin, accompagnées de leurs maîtres. Au retour, l'une d'elles, Ida Bourquin, de Bienne, jeune fille modèle, sortie première, se sentit indisposée. Le médecin fut mandé à la hâte; mais, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, elle mourait au bout de quelques heures d'une congestion pulmonaire aiguë. Qu'on juge de la douleur de ses maîtres et de ses compagnes!

Et sa pauvre mère, ses deux jeunes sœurs, qui l'attendaient et se préparaient à fêter son retour et ses succès! Quel devoir pénible pour l'honorable et sympathique directeur, M. Duvoisin, que de leur annoncer la catastrophe!

Qui oserait offrir des consolations à cette mère si douloureusement frappée? Devant une pareille infortune, il faut, comme l'a dit Vinet, « garder le silence et laisser parler le grand Consolateur ».

Et maintenant, Ida Bourquin repose sous le gazon fleuri, non loin de

sa ville natale et de son lac tant aimé. Mais son souvenir reste vivant dans le cœur de ses maîtres et de ses condisciples.

* * *

Le village de Gottstatt, près de Bienne, où se trouve actuellement l'orphelinat du district, était, le 4 avril dernier, en pleine fête à l'occasion du 50^{me} anniversaire de l'entrée en fonctions du père des orphelins, David Hämmerli. Ce fidèle vétéran a aujourd'hui passé 70 ans, étant né le 18 février 1823. Plein de vie et de santé, il espère pouvoir tenir longtemps encore « les cornes de la charrue ». Que ce vœu s'accomplisse!

* * *

Au 1^{er} janvier 1893, 453 instituteurs faisaient partie de la Caisse bernoise des instituteurs, 311 en qualité de pensionnés et 142 comme assurés. La fortune nette est de 353,264 fr. 80 c. Nous croyons qu'il est question de transformer cet utile établissement, malheureusement peu connu et peu apprécié des membres du corps enseignant. D. S.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La conférence des musées pédagogiques. — Vers la fin de mars s'est tenue à Fribourg, sous la présidence de M. le professeur Horner, la conférence de l'Union des quatre expositions scolaires suisses de Zurich, Berne, Fribourg et Neuchâtel.

Etaient présents : pour Zurich, M. le Dr professeur Hunziker ; pour Berne, M. le professeur E. Lüthy ; pour Fribourg, M. Léon Genoud ; pour Neuchâtel, M. Guebhard, chef du service du matériel scolaire. Le Département fédéral de l'Intérieur avait délégué son secrétaire en chef.

La conférence, après avoir adopté les statuts de l'Union des expositions scolaires suisses, a désigné Fribourg comme *Vorort* pour 1893.

Puis, établissant son programme d'activité pour l'année courante, elle a décidé : a) de demander la collection du Bureau fédéral de statistique ; b) de réclamer, en faveur du corps enseignant, une réduction de prix sur les cartes Dufour et Siegfried, et, pour chaque Exposition, un dépôt de ces cartes à l'usage du corps enseignant ; c) d'étudier les musées pédagogiques étrangers, notamment ceux de Paris, Madrid, St-Petersbourg, Graetz, Berlin, Stuttgart, Rome, South-Kensington, Washington ; d) d'établir un service d'échanges ; e) de solliciter la franchise postale.

SUISSE ROMANDE. — La commission intercantonale des manuels-atlas pour l'enseignement de la géographie a tenu sa première séance au Château de Neuchâtel, jeudi 18 mai, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat J. Clerc. Elle a, en premier lieu, constitué son bureau en désignant comme président M. le professeur F. Guex, directeur des Ecoles normales de Lausanne, comme vice-président M. le professeur C. Knapp, et comme secrétaire M. J. Charrey, inspecteur des écoles primaires de

Carouge. M. le conseiller d'Etat J. Clerc a été nommé, par acclamation, président honoraire. Après une discussion nourrie et intéressante, la commission a arrêté le plan du manuel-atlas du degré moyen de l'Ecole primaire et a pris des décisions relatives à la manière dont elle exercera sa surveillance sur la publication, au format de l'ouvrage, au papier et aux caractères d'impression. Il y a plaisir de signaler l'esprit d'entente cordiale et de bonne harmonie qui n'a cessé de régner durant cette longue délibération. La prochaine séance aura lieu à Lausanne vers la fin de septembre.

NEUCHÂTEL. — Un touchant hommage. — Le jeudi 4 mai, M. le conseiller d'Etat John Clerc, accompagné de MM. Ladame, recteur de l'Académie, Perrochet, directeur du Gymnase, et de deux étudiants, s'est rendu à Couvet, auprès de M. Daguet, pour lui rendre, à l'occasion de sa démission, témoignage de ses longs et dévoués services dans l'enseignement, au nom de l'Etat, des professeurs et des élèves.

M. Clerc a offert au vénérable vieillard un superbe vase en argent avec dédicace; les étudiants lui ont remis un magnifique bouquet.

M. Daguet qui, en raison de son état de faiblesse, a dû recevoir la délégation au lit, s'est montré fort ému de cette manifestation et a trouvé de nobles accents pour répondre aux chaleureuses paroles qui lui ont été adressées.

Paix et honneur à sa vieillesse!

BERNE. — Société des instituteurs du canton de Berne. — Voici le résumé d'une circulaire envoyée par le Comité central.

Il a adressé aux 56 sections un millier d'exemplaires du règlement concernant la protection des membres de la Société en cas de non-réélection injustifiée. Suivant le § 18 des statuts, ce règlement sera soumis à la votation au sein des sections. Le Comité central a décidé que le vote serait obligatoire pour l'acceptation (oui) ou le rejet (non) de ce règlement. Les sociétaires empêchés d'assister aux assemblées de sections sont priés de donner connaissance de leur vote par écrit aux présidents des comités respectifs. Les sections reçoivent assez de règlements pour que le corps enseignant de chaque commune en possède un exemplaire. Les sociétaires qui les ont en dépôt sont toutefois priés de les conserver, vu que le premier envoi sera déduit du second en cas d'acceptation.

Les comités de sections voudront bien communiquer jusqu'au 17 juin prochain le résultat de la votation au Comité central. Celui-ci accueillera aussi avec plaisir jusqu'à cette date les propositions des sections en vue de l'élaboration du programme d'activité pour l'année 1893-94. Il est de la plus haute importance que toutes les sections répondent à notre appel. Ce n'est qu'à cette condition que la Société pourra déployer une activité vraiment fructueuse et travailler d'une manière suivie à atteindre le but qu'elle s'est proposé.

Si l'association travaille énergiquement et en connaissance de cause à l'amélioration du sort du corps enseignant en général et de chaque sociétaire en particulier, les instituteurs et les institutrices qui n'ont pas en-

core pu se résoudre à se joindre à elle se verront dans l'obligation morale de faire cause commune avec leurs collègues confédérés.

Le Comité central a cru devoir faire abstraction de la pétition en masse contre l'ajournement indéfini du projet de loi scolaire, en partant de cette idée que toute réclamation doit cesser devant la crise intense qu'ont à subir actuellement les agriculteurs.

TESSIN. — Les inspecteurs scolaires. — Le Grand Conseil tessinois vient d'adopter, sans longs débats, un projet de loi présenté par le gouvernement et tendant à la réorganisation de l'inspection de l'enseignement primaire des écoles normales et des cours préparatoires.

Les inspecteurs nommés par le Conseil d'Etat seront au nombre de sept, un par district; ils recevront un traitement fixe de 2,000 fr. par année, et quatre francs par jour de déplacement. Ils devront visiter leurs écoles au moins trois fois par année.

ITALIE. — Heureux instituteur! — Le fait suivant, qui paraît incroyable, a défrayé, la semaine dernière, toute la presse italienne.

L'instituteur de St-Georges-les-Bois (San Giorgio in Bosco, province de Padoue) est créancier de cette petite commune pour la somme de 2,343 liras d'arriéré. — Pour être soldé, l'instituteur recourt au ministre de l'instruction publique. Celui-ci conseille à la commune de s'arranger à l'amiable.

Le syndic invite bonnement l'instituteur à réduire ses exigences. A force de marchandages, le pauvre instituteur descend à 1000 liras d'abord, puis à 800.

Dans leur magnanimité MM. les municipaux, au lieu des 2343 liras primitives, finissent par vouloir bien lui accorder 400 liras pleines et entières. — Accorder n'est pas tout à fait le mot, car il ne s'agit encore que d'une promesse faite au trop heureux instituteur, les 400 liras étant payables en *cinq* annuités.

Le ministre de l'instruction se déclare satisfait de cet arrangement à l'amiable et, le 10 mars 1894, l'instituteur, si à cette date il n'est pas mort d'inanition, palpera un premier à-compte de 80 liras!

A propos des écoles normales. — Le ministre de l'instruction publique, M. Martini, a présenté au Sénat, le 30 avril, un important projet de loi réorganisant les écoles normales.

Le projet dispose que chaque province doit avoir son école normale de filles (les provinces où il y en a deux les conserveront) et qu'il y sera annexé un cours préparatoire constituant la transition entre l'école primaire et l'école normale.

Il faut faire observer qu'un grand nombre de jeunes filles fréquentent les cours des écoles normales de leur sexe, sans se destiner à l'enseignement.

En revanche, le nombre des écoles normales de garçons est réduit de trente-deux à quatorze, en raison du fait que le recrutement des instituteurs est assuré aussi par les établissements d'instruction secondaire.

L'enseignement était gratuit dans les écoles normales; le projet établit

une rétribution qui sera de 20 francs par an au cours complémentaire, et de 30 francs à l'école normale. Des bourses continueront à être accordées aux élèves qui se destinent à l'enseignement; mais leur nombre, autrefois supérieur à 1000, est réduit à 550.

PÉROU. — Un nouveau journal pédagogique. — Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau journal périodique qui se publiera tous les mois à Lima, le *Bulletin des Collèges du Pérou*.

Cette feuille, dédiée aux pères de famille, est dirigée dans un excellent esprit pédagogique; le rédacteur, M. H.-C. Rebsamen, s'inspire des principes de Pestalozzi.

A côté d'articles de doctrine, elle comprend une partie pratique et une partie didactique.

BIBLIOGRAPHIE

Hygiène de l'enfance. — Etude pratique de M. le Dr E. Thomas, privat-docent à l'Université de Genève. — Librairie Georg, 1893.

M. le Dr Thomas a réuni en volume les conférences qu'il a données cet hiver sur l'hygiène de l'enfance; sa pratique et ses études spéciales lui ont permis d'offrir au public autre chose qu'une simple compilation; il a pu donner une note personnelle qui accroît à la fois la valeur et l'intérêt de son exposé. La plupart des questions qui se rattachent à cet important sujet de l'hygiène infantile, alimentaire (l'auteur a particulièrement développé ce chapitre), soins corporels, vêtement, habitation, exercice et repos, hygiène du système nerveux, prophylaxie des maladies contagieuses, sont successivement étudiées et présentées sous une forme condensée, mais claire et précise.

Le livre du Dr Thomas sera lu avec fruit; il prendra un rang honorable parmi ses nombreux devanciers.

Dr C.

Un manuel de tempérance. — La Société de la Croix-Bleue avait mis au concours, il y a quelque temps déjà, la rédaction d'un manuel de tempérance, à l'usage des écoles primaires et secondaires. C'est le travail de M. Jules Denis, instituteur à Plainpalais (Genève) qui a été couronné, et nous nous faisons un plaisir de féliciter l'auteur de ce succès.

En quelques pages qui ont dû nécessiter bien des recherches, M. Denis expose ce que chacun doit savoir des éléments constitutifs du corps, des divers aliments et de leur valeur nutritive, des boissons, alcooliques ou non, et de leurs effets sur l'organisme, des maladies des buveurs, etc.

La première partie de l'ouvrage se termine par un aperçu historique et statistique du mouvement de tempérance en Europe et en Amérique.

Dans la deuxième partie — partie pratique — M. Denis a réuni un certain nombre de dictées et de problèmes qui serviront d'application ou de résumé aux causeries qui précèdent.

Enfin, des graphiques bien compris terminent cet ouvrage qui, nous en sommes certains, pourra rendre d'excellents services non seulement aux instituteurs, mais à tous ceux qui ont quelque souci de leur santé.

Ch. P.

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES SCOLAIRES

I. — Langue française. — Cours inférieur.

Dictées d'examens. (Ecoles primaires de la ville de Lausanne).

7^{mes} CLASSES. — Le vocabulaire est un livre utile. Le devoir de Paul est long et difficile. La clef de l'armoire est petite et brillante. Les vêtements de ma tante sont neufs. Mon oncle est dans son vieux fauteuil. Ton frère est dans le jardin avec mon père et ma mère. Les chênes de la forêt sont gros. Le cheval et la vache sont des animaux domestiques. Les marches de l'escalier de notre maison sont en marbre.

6^{mes} CLASSES. — Le maître écrit des mots de deux syllabes sur le tableau noir. Si tu n'écoutes pas avec attention les leçons de ton maître, tu ne sauras pas faire tes calculs. Les écoliers désobéissants et paresseux seront punis. Mes condisciples sont de bons élèves, intelligents et prévenants. Henri est le filleul de mon oncle Edouard. Le fourneau de la salle d'école est cylindrique. Les doigts de la main sont articulés. Mon frère a acheté dix-huit lapins de son ami Jules. Les gelées du printemps sont nuisibles aux fleurs et aux jeunes plantes. Le vigneron cultive la vigne et, en automne, il récolte des raisins appétissants. Les pommes et les poires servent à faire un vin délicieux dans les pays trop froids pour produire du raisin. Les jeunes filles doivent apprendre le tricotage et la couture.

Cours moyen.

LA PIE (DICTÉE).

La pie, très commune dans nos contrées, se reconnaît à son plumage d'un beau noir *chatoyant* avec des taches d'un blanc pur à l'aile. Elle s'apprivoise facilement et s'accoutume à la vie de l'homme. On peut lui apprendre à prononcer *quelques* mots, de petites phrases *même*. Ces oiseaux, quand ils sont de belle humeur ou qu'on les agace, répètent sans cesse, avec une *fatigante monotonie*, les *mêmes* paroles; de là vient leur surnom d'oiseaux babillards. Les pies ont une *inclination* prononcée pour le vol; elles dérobent tout ce qui se trouve à leur portée: *bijoux*, argent, et vont déposer leurs *larcins* dans *quelque* fente de muraille ou dans un *trou* isolé. Elles construisent soigneusement leur nid et déploient un grand courage pour défendre leur couvée.

(D'après Buffon).

Exercices. — Expliquer les règles les plus simples de *quelque* et de *même*. — Différence entre l'adjectif *fatigant* et le participe présent *fatigant*. — Pluriel des mots en *ou* et exceptions. Donner la définition des mots: chatoyant, monotonie, inclination, larcin.

M. M.

Cours supérieur.

JAVA (DICTÉE).

Les voyageurs qui ont visité cette île, la plus belle de l'archipel de la Sonde, disent qu'elle serait un véritable paradis terrestre si, à côté du

bien et de la vie qui y sont répandus à profusion, la nature n'avait placé le mal et les germes de la mort.

Voyez ces forêts vierges immenses où pénètrent à grand'peine quelques rayons de soleil; les essences¹ les plus diverses, les arbres les plus utiles: cotonniers, caféiers, cannelliers, palmiers de toute sorte y croissent pêle-mêle avec ces euphorbes gigantesques et tous ces végétaux dangereux dont les indigènes ont su utiliser les sucS vénéneux pour empoisonner leurs flèches. Méfiez-vous de ces lianes qui s'enlacent aux branches et forment au-dessus de votre tête un réseau fleuri et odorant; quelque belles que sont leurs fleurs, les parfums qui s'en exhalent² sont mortels.

Les épais fourrés au travers³ desquels vous vous frayez un pénible passage, recèlent maints animaux dangereux: panthères, rhinocéros, serpents venimeux, et, quels que soient son courage⁴ et son désir, souvent le voyageur hésite à y engager ses pas.

A ces dangers s'ajoutent mille autre maux: les fièvres pestilentiellés, la chaleur torride à laquelle peu d'Européens ont pu résister et surtout de fréquents tremblements de terre.

L'île de Java, en effet, est essentiellement volcanique et les éruptions même les plus faibles y ont toujours causé d'immenses dégâts. Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de l'éruption du Krakatoa, en *mil* huit cent quatre-vingt-trois? Les débris: cendres, lave, pierres, échappés de ce volcan situé dans un îlot voisin des côtes de Java, recouvrirent les flots sur une étendue de plusieurs *milles* et sur une épaisseur de trois à⁵ quatre mètres. Les côtes mêmes de Java furent complètement bouleversées sur une surface de près de cinquante lieues et quarante *mille* personnes moururent dans ce cataclysme⁶ terrible dont se sont vivement préoccupés les savants de notre époque.

Explications. — 1. ESSENCE; acceptions diverses: ce qui est: *Dieu est l'essence première*; ce qui constitue la nature d'une chose: *l'essence de l'esprit, c'est la pensée*; huile aromatique: *essence de roses*; nature des arbres: *bois d'essence de palissandre*.

2. EXHALER: envoyer hors de soi; contraire: *inhaler*, aspirer, absorber.

3. A TRAVERS: indique un effort moins grand pour passer; au point de vue grammatical, rejette la préposition *de*. AU TRAVERS: indique un plus grand effort, une plus grande résistance; exige la préposition *de*.

4. COURAGE; synonymes: hardiesse, témérité, audace.

5. A, OU. placés entre deux nombres: à laisse supposer une quantité indéterminée, soit entière, soit fractionnaire; *ou* s'emploie quand le sens indique que, si ce n'est pas le premier nombre, c'est nécessairement ou vraisemblablement le second, sans que l'esprit doive s'arrêter sur une quantité intermédiaire: *cinq ou six personnes*.

6. CATACLYSME: grand bouleversement (citer des exemples).

MARIE MÉTRAL.

II. — Enseignement scientifique élémentaire.

3. La chaleur. — Dilatation des corps. — Mesure de la chaleur. — Thermomètre. — Conductibilité. — Chaleur de vaporisation; force de la vapeur. — Machines à vapeur.

(Voir Paul Bert, 2^e année d'enseignement scientifique, pages 142 à 154).

Matériel.

Une lampe à alcool; une casserole en fer blanc; un appareil à dilatation formé d'une tige de fer ou de cuivre (gros fil de fer), supportée horizontalement au-dessus de la flamme de la lampe par deux bornes en x ou munies d'anneaux; l'une des extrémités de la tige métallique s'appuie contre une borne fixe; l'autre agit sur un levier coudé fixé à une poulie faisant manœuvrer une aiguille sur un limbe vertical, gradué (appareil facile à construire dans la leçon de travaux manuels); un flacon d'eau teintée surmonté d'un tube de faible diamètre; un thermomètre; une aiguille à tricoter; un morceau de charbon; une carte à jouer et du papier d'étain; deux fils métalliques, l'un de fer, l'autre de cuivre, tordus ensemble à une extrémité, les deux extrémités libres étant fixées à deux supports; un peu de cire jaune et quelques pièces d'un sou; un tube en métal soudé par le bas et bien bouché avec un liège à l'autre extrémité; une paire de pincettes ou des tenailles; dessin d'un cylindre avec piston et principaux accessoires de machine à vapeur.

Expériences

1. LA CHALEUR FAIT DILATER LES CORPS. — Dilatation: *a*) de la tige métallique; *b*) de l'eau teintée contenue dans le flacon à tube capillaire; *c*) de la colonne thermométrique.

2. LA CHALEUR NE SE PROPAGE PAS AVEC LA MÊME RAPIDITÉ DANS TOUS LES CORPS. — Différence de conductibilité du bois, du charbon, de l'acier; fusion de l'étain au travers d'une carte à jouer. — Différence de conductibilité du cuivre et du fer (fixer avec un peu de cire jaune un nombre égal de pièces de monnaie de même poids à chacun des fils métalliques dont les extrémités tordues ensemble sont chauffées à la même flamme; le cuivre étant meilleur conducteur de la chaleur que le fer, la cire s'y fondra plus rapidement et par suite les pièces y adhérentes tomberont sur la table avant celles qui sont fixées à la tige de fer).

3. LA VAPEUR D'EAU CHAUFFÉE AU DELA DE 100° ACQUIERT UNE FORCE CONSIDÉRABLE. — Détonation produite par l'expansion de la vapeur surchauffée dans le tube-chaudière. — Application: fonctionnement du piston dans le cylindre d'une machine à vapeur.

Résumé

Lire dans le livre de lecture Dussaud et Gavard les pages 213 à 223. En faire le sujet d'un certain nombre de comptes rendus oraux ou écrits.

(A suivre).

A. S.

III. — Mathématiques élémentaires

Examens d'arithmétique (1893) dans les écoles de la ville de Lausanne

(Suite)

V^{es} CLASSES

1. Un négociant achète 219 (185) pièces de vin à fr. 87 chacune; 45 (52) mètres d'étoffe à fr. 10 le mètre et 12 (14) litres de cognac à fr. 4 le litre. Combien doit-il en tout?

Réponses : Fr. 19551 (16671).

2. On achète une propriété pour fr. 189500 (193600); on dépense en plus pour fr. 13750 (14230) de réparations et on la revend pour fr. 220000 (225000). Que gagne-t-on?

Réponses : Fr. 16750 (17170).

3. Un train parcourt 58 (56) Km. dans une heure; combien lui faudra-t-il d'heures pour parcourir 11832 (11592) Km.?

Réponses : 204 (207) heures.

Comptabilité

GARÇONS : I^{res} CLASSES

M. Jules était, au 30 juin 1892, débiteur de la banque « Union du Crédit » de fr. 270; le 10 juillet, il remet à la banque un billet de change de fr. 3600 au 15 novembre. Le 31 juillet, il reçoit en espèces fr. 650 et le 15 août fr. 1260. Le 25 août il remet en compte un billet de change au 10 décembre de fr. 3400. Le 20 septembre il reçoit en espèces, fr. 2200; le 15 novembre, fr. 2540; le 30 novembre, fr. 1200, et le 10 décembre, fr. 280. Le 31 décembre, il remet fr. 4230 en un billet de change au 20 février 1893.

Arrêter le compte au 31 décembre 1892, intérêts réciproques à 5 % et commission de $\frac{1}{4}$ p. % sur les paiements faits par l'« Union ». (Année civile, méthode indirecte)

Réponse : M. Jules est créancier de fr. 2715.70.

FILLES : I^{res} CLASSES

Etablir le compte courant de Mlle Blanc à la banque Girardet et C^e, à Lausanne, arrêté au 30 septembre 1892, intérêts réciproques à 4 % et $\frac{1}{4}$ % de commission en faveur du banquier sur les versements de ce dernier.

Le 31 mars 1892, Mlle B... était débitrice de fr. 980.70. Le 20 avril elle retire de la banque fr. 1450; le 30 avril elle remet en compte fr. 2800; le 20 mai elle retire fr. 560; le 16 juin elle verse fr. 470; le 25 juillet elle retire fr. 150; le 31 août elle retire encore fr. 280, et le 25 septembre elle verse fr. 1560, (Année commerciale et méthode directe).

Réponse : Mlle B... est créancière de fr. 1400.68.

GARÇONS : II^{es} CLASSES

Un marchand a reçu 12 pièces d'huile de 4082 Kg., tare 15 %, à fr. 227.50 les 100 Kg.; escompte 3 %. Les frais de chargement s'élèvent à fr. 39.40; le courtage $\frac{1}{4}$ %; commission 2 %; le transport à 248 Km.

à fr. 0,12 par tonne et par Km, sur le poids brut. Camionnage de la gare au magasin, fr. 2 par tonne. Frais généraux, 6 % sur les dépenses précédentes. On demande le prix de vente du Kg., sachant qu'il y a un déchet de $1\frac{1}{2}$ % sur le poids net et que l'on veut faire un bénéfice de $12\frac{1}{2}$ %.

On calculera le courtage sur le prix d'achat, avant l'escompte.

La commission se prend sur le prix d'achat avant l'escompte augmenté des frais faits par l'expéditeur (ici frais de chargement seulement).

Réponse : fr. 2.79 ou 2.80.

FILLES, II^{es} CLASSES

Un négociant de Lausanne reçoit 50 sacs de café Java pesant brut 2985 Kg., tare $\frac{5}{4}$ %, à fr. 183 les 100 Kg. Le transport lui coûte fr. 6.35 les 100 Kg.; l'entrée en Suisse fr. 3 par Q. m. sur le poids net. Les ports de lettres et autres frais s'élèvent à fr. 8.50. — Les frais généraux s'élevant à 6,2 % des dépenses précédentes, à quel prix doit-il vendre le Kg. pour gagner 12 % en supposant un déchet de 39,2 Kg.

Réponse : fr. 2.32.

GARÇONS : III^{es} CLASSES

Dresser le mémoire de M. Dubrit, menuisier, pour M. Dumur, propriétaire, à Lausanne, d'après les indications suivantes :

M. Dubrit a fait : a) pour le salon : une fenêtre de 2^m60 sur 1^m30 à fr. 13,20 le m²; un contre-cœur en sapin de 1^m30 sur 0^m75, à fr. 7,15; une porte en chêne au balcon, de 3^m35 sur 1^m40, à fr. 20,90 le m²; une dite en sapin de 3^m30 sur 2^m, à fr. 14,30; un chambranle de 8^m60 à fr. 0,75 le mètre courant; soubassements de 17^m sur 0^m60 à fr. 7,15.

b) pour la chambre à manger : 2 fenêtres en chêne de 2^m60 sur 1^m30, à fr. 13,20; 2 contre-cœur de 1^m30 sur 0^m75 à fr. 7,15; une porte de communication de 3^m sur 1^m30 à fr. 9,35; chambranle de la porte, 7^m30 à fr. 0,75 le m. c^t; une armoire de service face de 2^m de large sur 3^m25 de haut, à fr. 7,15 le m²; 3 rayons pour ladite de 1^m90 sur 0^m35 à fr. 3,85; 2 tiroirs à fr. 4 chacun; fourni 2 poignées de tiroirs à fr. 2,20 chacune.

Remarque : On s'en tiendra aux dm² pour les surfaces en arrondissant le dernier chiffre, s'il y a lieu.

FILLES : III^{es} CLASSES

Dresser le compte de ménage de M^{me} X... pour la 1^{re} quinzaine de décembre 1892, d'après les données suivantes :

Au 1^{er} décembre ses recettes s'élevaient à fr. 315.

Le 2, elle a payé 48 litres lait à fr. 0,20; le 3, elle a acheté 2^m40 drap à fr. 18 le m.; le 5, payé la note du tailleur, fr. 42,50; le 6, elle a acheté des timbres-poste pour fr. 1,20; le 7, payé la note du marchand de bois fr. 36; le 12, payé 310 litres vin à fr. 0,54 le litre; ledit, retiré à la banque un coupon de fr. 48; le 15, payé la note du laitier, 36 litres à fr. 0,20; ledit, payé la note du boucher, fr. 36,80; ledit, payé la note de l'épicier, fr. 18,70; ledit, reçu de son mari, fr. 50.

Réponse : Les recettes surpassent les dépenses de fr 50,40.